



## FORMALITES DE CREATION D'ENTREPRISES

### POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

#### Formalités à accomplir :

- 1- REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER (RCCM) ;
- 2- DECLARATION D'EXISTENCE FISCALE ET NUMERO DE L'IDENTIFIANT FINANCIER UNIQUE (IFU) ;
- 3- CARTE PROFESSIONNELLE DE COMMERÇANT (CPC) ;
- 4- NOTIFICATION EMPLOYEUR (CNSS).

#### LISTE UNIQUE DES PIECES REQUISES A FOURNIR AU CEFORE POUR L'ENSEMBLE DES FORMALITES

- 1 photocopie légalisée de la CIB ou du passeport du promoteur ;
- 1 extrait de casier judiciaire (Bulletin N°3) de moins de 3 mois du promoteur ;
- 1 extrait d'acte de mariage (s'il y a lieu) ;
- 1 certificat de résidence ;
- 3 photos d'identité du promoteur ;
- 1 contrat de bail ou Permis Urbain d'Habiter (PUH) ou titre de propriété ;
- 1 timbre fiscal de 1000 F CFA.

#### **NB :**

1- Pour les étrangers, il convient de fournir une fiche de renseignement coûtant 1000 F CFA et timbrée à 10 000 F CFA.

2- Lors de l'accomplissement de vos formalités, il vous sera demandé des informations fiscales permettant de déterminer le régime fiscal de votre entreprise. A cet effet, il vous est possible de demander un rendez-vous avec les Cabinets conseils qui tiennent permanence à la Maison de l'Entreprise (MEBF) ou avec les conseillers de la MEBF.

3- La durée de validité de la carte professionnel de commerçant est de trois (03) ans.

**Recettes de services publics [RCCM (15 000) et CPC (15 000)] : 30 000 F CFA**

**Frais de l'imprimé vierge de la (CPC) : 2390 F CFA.**

**Prestations CEFORE : 15 000 F CFA.**

**Pour Mémoire : 1 Paquet de services est en cours d'élaboration.**

## FORMALITES DE CREATION D'ENTREPRISES

### POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

#### REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER (RCCM)

##### LISTE DES PIECES REQUISES

- ◆ 1 photocopie légalisée de la CIB ou du passeport du promoteur ;
- ◆ 1 extrait de casier judiciaire (Bulletin N°3) de moins de 3 mois du promoteur ;
- ◆ 1 extrait d'acte de mariage (s'il y a lieu) ;
- ◆ 1 certificat de résidence ;
- ◆ 1 contrat de bail ou Permis Urbain d'Habiter (PUH) ou titre de propriété ;
- ◆ 3 photo d'identité du promoteur.

##### **NB :**

*1- Pour les étrangers, il convient de fournir une fiche de renseignement coûtant 1000 F CFA et timbrée à 10 000 F CFA.*

Recettes de services publics : (RCCM) 15 000 F CFA  
Prestations CEFORE : 5 000 F CFA.

**Pour Mémoire : 1** Paquet de services est en cours d'élaboration.



## FORMALITES DE CREATION D'ENTREPRISES

### POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

#### DECLARATION D'EXISTENCE FISCALE ET NUMERO DE L'IDENTIFIANT FINANCIER UNIQUE (IFU)

##### LISTE DES PIECES REQUISES

- ◆ 1 photocopie légalisée de la CIB ou du passeport du promoteur ;
- ◆ 1 photocopie de l'extrait du RCCM ou document de reconnaissance pour les professions libérales ;
- ◆ 1 contrat de bail ou Permis Urbain d'Habiter (PUH) ou titre de propriété ;
- ◆ 3 photos d'identité du promoteur.

##### **NB :**

- 1- *Lors de l'accomplissement de vos formalités, il vous sera demandé des informations fiscales permettant de déterminer le régime fiscal de votre entreprise. A cet effet, il vous est possible de demander un rendez-vous avec les Cabinets conseils qui tiennent permanence à la Maison de l'Entreprise (MEBF) ou avec les conseillers de la MEBF.*

**Prestations CEFORE : 5 000 F CFA**

**Pour Mémoire : 1 Paquet de services est en cours d'élaboration.**

## FORMALITES DE CREATION D'ENTREPRISES

### POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

#### CARTE PROFESSIONNELLE DE COMMERCANT (CPC)

##### LISTE DES PIECES REQUISES

- ◆ 1 photocopie légalisée de la CIB ou du passeport du promoteur ;
- ◆ 1 copie de l'extrait du RCCM ou document de reconnaissance pour les professions libérales;
- ◆ 1 timbre fiscal de 1000 F CFA pour l'établissement ou 1 timbre fiscal de 5 000 F CFA s'il s'agit d'un renouvellement ;
- ◆ 3 photos d'identité du promoteur.

##### **NB :**

1- *Pour les étrangers, il convient de fournir une fiche de renseignement coûtant 1000 F CFA et timbrée à 10 000 F CFA.*

2- *Durée de validité de la CPC : 3 ans.*

##### **Etablissement de la CPC :**

<b>Recettes services publics :</b>	<b>15 000 F CFA.</b>
<b>Prestations CEFORE :</b>	<b>2 500 F CFA.</b>
<b>Frais de l'imprimé vierge de la (CPC) :</b>	<b>2 390 F CFA.</b>

##### **Renouvellement de la CPC :**

<b>Recettes services publics :</b>	<b>10 000 F CFA.</b>
<b>Frais de l'imprimé vierge de la (CPC) :</b>	<b>2390 F CFA.</b>
<b>Prestations CEFORE :</b>	<b>2 500 F CFA.</b>

**Pour Mémoire :** 1 Paquet de services est en cours d'élaboration.



## FORMALITES DE CREATION D'ENTREPRISES

### POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

#### NOTIFICATION EMPLOYEUR

##### LISTE DES PIECES REQUISES

- ◆ 1 photocopie légalisée de la CIB ou du passeport du promoteur ;
- ◆ 1 extrait du RCCM ou document de reconnaissance pour les professions libérales ;
- ◆ 1 Numéro IFU ;
- ◆ 1 photo d'identité du promoteur.

**Prestations CEFORE : 2 500 F CFA.**

**Pour Mémoire : 1 Paquet de services est en cours d'élaboration.**



## FORMALITES DE CREATION D'ENTREPRISES PAR ACHAT

### POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

#### Formalités à accomplir :

- 1- REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER (RCCM) ;
- 2- DECLARATION D'EXISTENCE FISCALE ET NUMERO DE L'IDENTIFIANT FINANCIER UNIQUE (IFU) ;
- 3- CARTE PROFESSIONNELLE DE COMMERÇANT (CPC) ;
- 4- NOTIFICATION EMPLOYEUR (CNSS).

#### LISTE UNIQUE DES PIECES REQUISES A FOURNIR AU CEFORE POUR L'ENSEMBLE DES FORMALITES

- 1 photocopie légalisée de la CIB ou du passeport du promoteur ;
- 1 extrait de casier judiciaire (Bulletin N°3) de moins de 3 mois du promoteur ;
- 1 extrait d'acte de mariage (s'il y a lieu) ;
- 1 certificat de résidence ;
- 3 photos d'identité du promoteur ;
- 1 contrat de bail ou Permis Urbain d'Habiter (PUH) ou titre de propriété ;
- 1 timbre fiscal de 1000 F CFA ;
- 1 copie de l'acte d'achat dûment enregistré ;
- 1 copie de l'extrait du RCCM de l'entreprise reprise.

#### NB :

1- Pour les étrangers, il convient de fournir une fiche de renseignement coûtant 1000 F CFA et timbrée à 10 000 F CFA.

2- Lors de l'accomplissement de vos formalités, il vous sera demandé des informations fiscales permettant de déterminer le régime fiscal de votre entreprise. A cet effet, il vous est possible de demander un rendez-vous avec les Cabinets conseils qui tiennent permanence à la Maison de l'Entreprise (MEBF) ou avec les conseillers de la MEBF.

**Recettes de services publics dont RCCM (15 000) et CPC (15 000) : 30 000 F CFA.**  
**Frais de l'imprimé vierge de la (CPC) : 2390 F CFA.**  
**Prestations CEFORE : 15 000 F CFA.**

**Pour Mémoire : 1 Paquet de services est en cours d'élaboration.**

## FORMALITES D'ADJONCTION D'ACTIVITES

### POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

#### **PIECES A FOURNIR POUR LE RCCM**

- 1 copie de l'extrait du RCCM ;
- 1 courrier de demande de modifications ;
- alerte activité règlementée ;
- 1 photo d'identité du promoteur.

**Recettes de services publics (RCCM) : 10 000 F CFA**  
**Prestations CEFORE : 5 000 F CFA.**

**Pour Mémoire : 1 Paquet de services est en cours d'élaboration.**



## **OUVERTURE D'ETABLISSEMENT SECONDAIRE PAR CREATION**

### **POUR LES PERSONNES PHYSIQUES**

#### **PIECES A FOURNIR POUR LE RCCM**

- 1 contrat de bail ou Permis Urbain d'Habiter (PUH) ou titre de propriété ;
- 1 copie de l'extrait du RCCM du siège ;
- 1 photo d'identité du promoteur.

**Recettes de services publics (RCCM) : 10 000 F CFA.**

**Prestations CEFORE : 5 000 F CFA.**

**Pour Mémoire : 1 Paquet de services est en cours d'élaboration.**



## **OUVERTURE D'ETABLISSEMENT SECONDAIRE PAR ACHAT**

### **POUR LES PERSONNES PHYSIQUES**

#### **PIECES A FOURNIR POUR RCCM**

- 1 contrat de bail ou Permis Urbain d'Habiter (PUH) ou titre de propriété ;
- 1 copie de l'extrait du RCCM du siège ;
- 1 copie de l'acte d'achat dûment enregistré ;
- 1 copie de l'extrait du RCCM de l'entreprise reprise ;
- 1 photo d'identité du promoteur.

**Recettes de services publics** : **10 000 F CFA.**  
**Prestations CEFORE** : **5 000 F CFA.**

**Pour Mémoire** : 1 Paquet de services est en cours d'élaboration.